

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 23 juillet 2014

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 23 juillet -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en  
séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel

-----17/07/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----17/07/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, LAFFARGUE Michel, FIN Thérèse, BETUING Serge,  
MONDIN SEAILLES Christiane, DAL BEN Carine, LANSMANT Sébastien, PEDRO  
Amandine PLOQUIN Cécile,

Excusés : Mmes CUZACQ Geneviève, DESPAX Nelly, MM. ANTONIAZZI Jean-Pierre,  
CASTAY Jean-Marc, LABEYRIE Nicolas.

Absent : M. CABANNES Pierre.

Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Eglise de Montréal*

*Devis démoussage de la toiture et demande subvention*

La toiture de l'Eglise de Montréal est envahie de végétations, ce haut lieu est depuis  
plusieurs années prisé par des pigeons de plus en plus nombreux.

Compte tenu de l'urgence, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis  
de l'Entreprise Castay de Montréal pour un montant HT de 9 715.50 € qui comprend  
l'enlèvement de la mousse sur les 880 m2 de la toiture de l'église par brossage des  
coulants pst avec évacuation des gravats.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Accepte le devis ci-dessus et demande à bénéficier d'une subvention au titre des  
monuments inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

Fait à MONTREAL le 23 juillet 2014.

Le Maire,

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 23 juillet 2014

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 23 juillet -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en  
séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel

-----17/07/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----17/07/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard, LAFFARGUE Michel, FIN Thérèse, BETUING Serge,  
MONDIN SEAILLES Christiane, DAL BEN Carine, LANSMANT Sébastien, PEDRO  
Amandine PLOQUIN Cécile,

Excusés : Mmes CUZACQ Geneviève, DESPAX Nelly, MM. ANTONIAZZI Jean-Pierre,  
CASTAY Jean-Marc, LABEYRIE Nicolas.

Absent : M. CABANNES Pierre.

Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Eglise de Montréal*

*Devis démoussage de la toiture et demande subvention*

La toiture de l'Eglise de Montréal est envahie de végétations, ce haut lieu est depuis  
plusieurs années prisé par des pigeons de plus en plus nombreux.

Compte tenu de l'urgence, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis  
de l'Entreprise Castay de Montréal pour un montant HT de 9 715.50 € qui comprend  
l'enlèvement de la mousse sur les 880 m2 de la toiture de l'église par brossage des  
coulants pst avec évacuation des gravats.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Accepte le devis ci-dessus et demande à bénéficier d'une subvention au titre des  
monuments inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

Fait à MONTREAL le 23 juillet 2014.

Le Maire,